

Appel à Manifestation d'Intérêt

« Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »



Évaluation d'impact sur la Santé (EIS) parc de l'Epervière

« Action - Retour d'Expérience »

Ville de Valence



Evaluation d'impact sur la santé

Le parc de l'Epervière à Valence



1. La collectivité

Nom: Ville de Valence

Adresse: Place de la liberté 26000 VALENCE

Type de collectivité ou territoire: Commune

Site internet: www.valence.fr

Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...) : <https://www.facebook.com/VilledValence>
<https://twitter.com/VilledValence>

Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...) : ville OMS ; Agenda21 ; CLS2

Typologie de territoire : Territoire urbain (quartier politique de la ville, agglomération, métropole...)

Population (nombre) de votre collectivité ou territoire : 64 000 hab.

2. Présentation de l'action en santé-environnement

Titre : Évaluation d'impact sur la Santé (EIS) parc de l'Epervière

Contexte : La ville de Valence s'engage dans la mise en œuvre de projets participant à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Dans ce cadre, la ville de Valence, représentée par l'Adjoint délégué à la santé, l'environnement, l'écologie urbaine et la participation, a souhaité expérimenter la démarche de l'EIS dans le cadre de la réappropriation du site de l'Epervière, espace de nature en ville et point de contact avec le Rhône, qui fait l'objet d'une réflexion globale de la part des services de la Ville.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a validé ce choix et a proposé que l'ORS Rhône-Alpes de réaliser cette EIS.

Rattachement de l'action à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE...) :

Description/objectifs de l'action en santé-environnement : Il s'agit d'évaluer l'impact en santé du projet de réaménagement du site de l'Epervière situé le long du Rhône comprenant notamment des aménagements d'espaces verts permettant de disposer à terme d'un site proche du centre urbain tourné vers la nature et favorable à la santé. En effet, ce projet a pour objectif de reconquérir les berges du Rhône afin d'apporter à l'ensemble des valentinois un espace naturel de détente et de sports qui permettra, à tout à chacun de se ressourcer, d'éveiller ses sens et de promouvoir sa santé.

Cet espace vert, situé à 30 minutes à pied du centre de Valence, offre un environnement de nature en ville sur les bords du Rhône.

En lien avec l'ARS, la ville de Valence a souhaité construire une étude d'impact sanitaire pour ce projet d'aménagement urbain, orienté développement durable, permettant d'identifier les impacts sur les déterminants de la santé (au sens de la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé) que l'on pourra faire évoluer de façon favorable.

Un comité de suivi a été réuni au début afin de discuter des objectifs du projet et des déterminants devant faire l'objet d'une évaluation. Ainsi, les différents thèmes (4 retenus) ayant fait l'objet d'une réflexion en amont par l'équipe évaluatrice et les commanditaires ont été présentés aux membres du COPIL.

- L'accessibilité du parc : connaissance et attractivité du site par les habitants, signalétique, moyens de transports disponibles, itinéraires, marchabilité / cyclabilité en fonction des différents publics, mise à disposition du site pour des projets à visées pédagogiques et participatives.
- Les activités physiques, ludiques et pédagogiques au sein du parc : activités physiques et pédagogiques / découvertes proposées, aménagements du site prévus pour les activités physiques et les apprentissages, biodiversité, nature en ville (aspect pédagogique).
- Le bien-être et le bien-vivre ensemble : équilibre entre accueil du public et respect de la nature, biodiversité, nature en ville (aspect bien-être), animations sociales, appropriations et usages du site, sécurité perçue et aménagements de surveillance, propreté et respect des règles.
- Environnement physique et naturel : espaces de fraîcheurs, qualité de l'air, bruit, pollens, présence d'insectes vecteurs (moustiques, tiques,...), qualité et sécurité de l'aménagement global du site.

Cette évaluation a permis d'émettre des recommandations qui ont été soumises à un comité de suivi composé de partenaires locaux (élus, techniciens, associations, ARS, ORS, institutions impliquées,...)

Résultats attendus ou observés de l'action : Contribuer à faciliter la mobilité active et le bien-être des valentinois grâce à la mise à disposition d'un vaste espace de nature en ville à proximité du centre-ville, offrant à la fois des espaces ludiques, pédagogiques et de détente à l'ensemble des habitants ainsi qu'un lieu sécurisé pour la pratique de l'activité physique et sportive à tout âge.

L'EIS a permis d'émettre des recommandations pour augmenter les bénéfices de cet espace de nature en ville sur la santé des valentinois.

Populations "cibles" de l'action : Tous les habitants et usagers potentiels du parc urbain.

Facteurs de réussite de l'action : Cette étude a été réalisée en partenariat au travers d'un comité de suivi qui a été réuni et auquel ont participé les élus, les partenaires institutionnels (ORS et ARS), des associations locales (Biodiversité au fil de l'eau, FRAPNA, OSV, Activ'Senior, Ligue pour la Protection des Oiseaux, ADALCO, Roulons en ville à vélo), un partenaire territorial (Compagnie Nationale du Rhône) et des techniciens, afin de discuter des objectifs énoncés et des critères d'évaluation.

Ce partenariat riche a été l'un des facteurs essentiels de la réussite de cette action. Des usagers du parc ont également été associés pour répondre aux attentes.

Autre facteur de réussite : la transversalité dans les services de la ville en phase de construction du projet

Temps de mise en œuvre de l'action (montage et lancement) : Plus de 1 an

Année de mise en œuvre de l'action : 2018

Dispositif d'évaluation de l'action : Oui

Modalités et le cas échéant, résultats de l'évaluation de l'action : Pendant la durée de l'aménagement du parc et de l'EIS, certaines recommandations ont permis de faire évoluer le parc (tables de piques niques plus nombreuses devant l'afflux des usagers et à leur demande, intervention vis à vis des plants d'ambroisie, création d'une aire de jeux...).

Thématique(s) :

- Aménagement, urbanisme, transport/mobilités
- Biodiversité, nature en ville
- Information, pédagogie, concertation, promotion de la SE

Mots-clefs : évaluation, santé, parc

3. Montage

Gouvernance : Travail réalisé par l'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, Lucie ANZIVINO, chargée d'études, épidémiologiste en santé publique et environnementale et Pauline BOLAMPERTI, statisticienne.

A la demande la ville de Valence et grâce au soutien financier de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et de la ville de Valence

Comité de suivi avec partenaires locaux+ ARS

Partenaires impliqués dans le l'action :

- Partenaire(s) privé(s)
 - Compagnie Nationale du Rhône
- Partenaire(s) associatif(s)
 - Atmo AuRA
 - Ligue de Protection des Oiseaux
 - Roulons en Ville à Vélo (REVV)

- Activ'Séniors
- FRAPNA Drôme et biodiversité au fil de l'eau
- Ereprésentant de la Maison Relais Santé (associations de malades chroniques hébergées au Pôle santé de la ville)
- Office des Sport Valentinois
- Partenaire(s) public(s)
 - Ville de Valence : élus concernés et leur direction respective soit : Direction santé publique (pilotage) ; Direction Espace Public dont le service Espaces verts et nature en ville; Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement ; Direction des Sports
 - Agence Régionale de la Santé AuRA
- Opérateur(s)
 - Observatoire Régional de la Santé Auvergne Rhône Alpes
 - ARS
- Autres partenaires, y compris internationaux
 - Association Suisse EQUITERRE
- Partenaire(s) financier(s)
 - Agence Régionale de la Santé AuRA

A retrouver sur le site : territoire-environnement-sante.fr



Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.

 **Cerema** *, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.*